



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 15 février 2024 - Délibération n° 2024-006

CRÉATION D'EMPLOI PERMANENT ET
AJUSTEMENT DES EMPLOIS

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 5 février, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	23
Votants	23
Vote	
Pour	23
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.
Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.
Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.
Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.
Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.
Monsieur Nicolas Régis, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Pichon.

Rapport de Louis Le Coz.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

C'est au Conseil Municipal qu'il appartient de déterminer le tableau des effectifs budgétaires nécessaires au bon fonctionnement des services en constituant la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non. Le tableau indique aussi les postes autorisés par l'assemblée délibérante. Les contrats de droit privé (contrats aidés) et les contrats d'apprentissage ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

Ce tableau est mis à jour à chaque création ou modification de poste et annuellement pour les ajustements faisant suite aux promotions internes, avancements de grade et mouvements de personnel au cours de l'année.

Il est souhaitable de faire évoluer certaines situations afin de mieux s'adapter aux besoins de la collectivité liés aux demandes des usagers et de s'adapter aux situations individuelles.

Il convient de modifier les postes permanents suivants :

Changement de grade et de quotité :

Description du poste : DSEC, Vie des écoles, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : C,*
- Filière : Technique,*
- Grade : passage d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à Adjoint technique,*
- Emploi : Agent chargé de restauration, d'entretien de locaux et matériels et d'activités périscolaires,*
- Temps de travail : Passage d'un temps complet à un temps non complet à 28h,*
- Date de modification : 1^{er} avril 2024.*

Description du poste : DSEC, Vie des écoles, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : C,*
- Filière : Technique,*
- Grade : passage d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à Adjoint technique,*
- Emploi : Agent chargé de restauration, d'entretien de locaux et matériels et d'activités périscolaires,*
- Temps de travail : Passage d'un temps complet à un temps non complet à 31h30,*
- Date de modification : 1^{er} juillet 2024.*

Changement de quotité :

Description du poste : DSEC, Vie des écoles, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : C,*
- Filière : Technique,*
- Grade : Adjoint technique,*
- Emploi : Responsable d'école,*
- Temps de travail : Temps non complet à 31h30 passage à un temps complet à 35h,*
- Date de modification : 1^{er} juillet 2024.*

Description du poste : DSEC, Vie des écoles, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : C,*
- Filière : Technique,*
- Grade : Adjoint technique,*
- Emploi : Agent faisant office d'Agent spécialisé des écoles maternelles,*
- Temps de travail : Temps non complet passage de 22h à 28h,*
- Date de modification : 1^{er} mars 2024.*

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le **19 FEV. 2024**

ID : 035-213502362-20240215-SG2024_067-DE

Changement de grade :

Description du poste : DSEC, Vie des écoles, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : C,
- Filière : Technique,
- Grade : passage d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à Adjoint technique,
- Emploi : Agent chargé de restauration, d'entretien de locaux et matériels et d'activités périscolaires,
- Temps de travail : Temps non complet à 28h,
- Date de modification : 1^{er} mars 2024.

Description du poste : DGS, Ressources humaines, face à un besoin de monter en compétences sur le recrutement et la formation (opportunité lors d'une mobilité, disponibilité de plus de six mois)

- Catégorie : passage de C à B,
- Filière : Administrative,
- Grade : passage d'Adjoint administratif à Rédacteur principal de 2^{ème} classe,
- Emploi : Passage d'Assistant ressources humaines à Gestionnaire du recrutement et de la Formation,
- Temps de travail : Temps complet,
- Date de modification : 1^{er} mars 2024.

Description du poste : DATEP, Assistance aux pôles et relations usagers, suite à une mobilité et une réorganisation des missions

- Catégorie : passage de B à C,
- Filière : Administrative,
- Grade : passage de Rédacteur à Adjoint administratif,
- Emploi : Assistant administratif, gestion des salles et des matériels,
- Temps de travail : Temps complet,
- Date de modification : 1^{er} avril 2024.

Création de poste :

Description du poste : DFC, Service finance suite à un besoin de monter en compétences

- Catégorie : B, pouvant évoluer en A,
- Filière : Administrative,
- Grade : Rédacteur, pouvant évoluer en attaché,
- Emploi : Adjoint de Direction chargé de la qualité comptable, des subventions et du financement des projets,
- Temps de travail : Temps complet,
- Date de modification : 1^{er} avril 2024,
- Après la stabilisation de ce poste, un des trois postes de gestionnaires finances pourraient être supprimé lors d'une demande de mobilité (une nouvelle évaluation de l'organisation de la Direction sera nécessaire avant).

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
Reçu en préfecture le 16/02/2024
Publié le **19 FEV. 2024**
ID : 035-213502362-20240215-SG2024_067-DE

Description du poste : DMG et autres Directions, Service population et autres services, suite à une réorganisation des missions et à des besoins de renforts administratifs

- *Catégorie : C,*
- *Filière : Administrative,*
- *Grade : Adjoint administratif,*
- *Emploi : Agent chargé d'accueil, d'état civil (60 % du temps) et d'assistant administratif (40 % du temps),*
- *Temps de travail : Temps complet,*
- *Date de modification : 1^{er} avril 2024.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOpte les ajustements d'emploi et la mise à jour du tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Jean-Marie Pichon
Conseiller Municipal

Mis en ligne le **19 FEV. 2024**

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP créé	ETP occupé
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00
Administrative	A	Attaché	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Administrative	B	Rédacteur	TC		6	4	2	6,00	4,00
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		9	8	1	9,00	8,00
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	0,80
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00
Technique	A	Ingénieur	TC		5	3	2	5,00	3,00
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Technique	B	Technicien	TC		5	4	1	5,00	4,00
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		6	6	0	6,00	6,00
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		30	30	0	30,00	30,00
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		10	10	0	10,00	10,00
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80
Technique	C	Adjoint technique	TC		19	18	1	19,00	18,00
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79
Totaux					160,00	151,00	9,00	156,94	147,64